

Gouvernance du travail à l'Administration fiscale égyptienne à travers des Projets de Transformation Numérique et leurs Impacts



ضمير
الوطن



La transformation numérique n'est plus, à l'heure actuelle, un simple choix, mais une nécessité incontournable pour atteindre le développement durable et renforcer la compétitivité des économies nationales. Dans ce contexte, l'Égypte s'efforce de mettre en œuvre des réformes globales dans divers secteurs en adoptant des technologies modernes de l'information et de la communication. Parmi ces initiatives figure le développement du système fiscal, qui constitue une pierre angulaire pour financer l'économie et promouvoir la justice sociale. L'Administration fiscale égyptienne se présente comme un modèle exemplaire dans ce domaine, visant à instaurer une gouvernance efficace grâce aux projets de transformation numérique lancés au cours des dernières années. Cette démarche reflète l'engagement de l'État égyptien envers la transformation numérique, considérée comme l'un des objectifs essentiels pour concrétiser la Vision Égypte 2030.

Madame/ Rasha Abdel-Aal Hassan
■ Présidente de l'Administration fiscale égyptienne

Premièrement : Le Cadre de référence pour la Gouvernance et la Transformation Numérique

La Constitution égyptienne a établi un ensemble de principes définissant le chemin à suivre pour atteindre les objectifs économiques. Elle met en avant l'importance de la transparence, de la gouvernance et du renforcement d'un système fiscal équitable. Elle souligne également que l'informatisation constitue le fondement de l'économie nationale. Ainsi, l'adoption d'un système fiscal équitable et transparent apparaît comme une priorité pour renforcer la capacité de l'État à instaurer la justice fiscale, un objectif qui ne peut être atteint qu'à travers des politiques réformatrices efficaces reposant sur les technologies les plus modernes.

La Vision Égypte 2030 confirme cette tendance. Selon cette Vision ambitieuse, l'efficacité et la performance des institutions publiques, des entreprises privées et de la société civile reposent sur la gouvernance, le respect des lois, des règles et des procédures, dans un cadre où prévaut l'État de droit. Ce cadre institutionnel vise à garantir la transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption.

En accord avec les exigences de l'ère moderne, il est devenu impératif de lancer un projet national visant à établir une infrastructure informationnelle reliant les différentes entités gouvernementales, afin de fournir des services aux citoyens de manière plus facile et plus rapide, tout en soutenant les efforts de lutte contre la corruption et en préservant les droits des citoyens et de l'État.

L'expérience égyptienne dans la modernisation et la numérisation du système fiscal est un exemple remarquable dans ce domaine. Elle repose sur un concept intégré qui comprend le développement de l'infrastructure législative, l'amélioration de l'environnement de travail, la réingénierie des procédures fiscales et leur numérisation. En outre, des bras technologiques ont été mis en place pour soutenir la mise en œuvre de ces projets, tels que la société de gestion des installations financières e-Finance et la société de gestion des solutions fiscales e-Tax.

À cet égard, la loi n° 206 de l'année 2020 sur les procédures fiscales unifiées a été promulguée. Elle constitue le fondement législatif des projets de transformation numérique de l'Administration fiscale égyptienne. Cette loi établit que les documents et pièces numériques échangés via le système électronique de l'Administration fiscale ont une valeur légale. Elle impose également aux contribuables de s'enregistrer sur la plateforme électronique, de soumettre leurs déclarations fiscales, factures, documents et autres données sous forme numérique, avec une signature électronique conforme aux normes établies par décision du ministre des Finances. De plus, les systèmes et procédures de travail technique de l'Administration fiscale égyptienne ont été révisés et réorganisés. Ces procédures ont été repensées pour permettre leur numérisation, renforçant ainsi la gouvernance et l'efficacité du travail au sein de l'Administration fiscale.

Deuxièmement : Exemples réussis de Projets de Transformation Numérique à l'Administration fiscale égyptienne

Dans le cadre des efforts déployés pour atteindre une intégration efficace entre le gouvernement, les entreprises et les particuliers afin de réaliser les objectifs escomptés, l'Administration fiscale égyptienne a réussi à établir de solides partenariats avec de grandes entreprises spécialisées dans la numérisation des systèmes fiscaux. Ces partenariats fructueux ont permis la mise en œuvre de plusieurs projets pionniers dans le domaine de la transformation numérique, parmi lesquels :

- Le système principal de gestion fiscale (SAP)
 - Le système de facturation électronique
 - Le système de reçu électronique
 - Le système d'unification des normes de calcul des impôts sur les salaires et traitements
 - Le système d'incitation des citoyens pour améliorer et réguler la collecte de la taxe sur la valeur ajoutée
- Ainsi que d'autres initiatives numériques novatrices qui contribuent à moderniser et à optimiser le système fiscal égyptien.

1- Le Système Principal de Gestion Fiscale

Ce système représente une avancée majeure dans le domaine fiscal en Égypte, alignée sur les évolutions mondiales des systèmes fiscaux modernes, où la numérisation constitue l'un des principaux éléments.

Dans cette optique, l'Administration fiscale a entrepris la mise en œuvre d'un projet intégré visant à développer les procédures fiscales. Ce projet s'est concentré sur la simplification et la facilitation des procédures grâce à une réingénierie complète basée sur les normes internationales les plus avancées. Ces procédures, désormais numérisées, couvrent 16 fonctions principales et 48 fonctions secondaires, englobant toutes les activités fiscales sans exception, depuis l'enregistrement auprès de l'Administration jusqu'au paiement des impôts dus.

Le système repose également sur un examen fiscal des



La transformation numérique de l'Administration fiscale égyptienne constitue une étape cruciale pour moderniser le système fiscal, tout en garantissant justice et égalité entre les citoyens. En exploitant la technologie pour développer l'infrastructure fiscale, de nombreuses avancées ont été réalisées, notamment l'amélioration de l'environnement des affaires, l'élargissement de la base fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale.

contribuables basé sur des critères de risque. Des comparaisons sont effectuées entre les factures de ventes et d'achats incluses dans les déclarations de TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), les déclarations de revenus, ainsi que les données internes et externes obtenues grâce à l'intégration et au lien avec diverses bases de données de l'État égyptien. Cette approche contribue à garantir une justice fiscale, à renforcer le contrôle sur la communauté fiscale et à détecter

toute irrégularité ou tentative de fraude fiscale, qu'elle soit partielle ou totale.

2- Le Système de Facturation électronique et de Reçu électronique

L'Administration fiscale égyptienne a lancé le projet de facturation électronique pour encadrer et gouverner les transactions entre entreprises (B2B). Les contribuables ont été progressivement contraints d'adopter ce système en huit phases successives, aboutissant à une généralisation complète à la fin de l'année 2022.

De plus, le système de reçu électronique a été introduit en juillet 2022 pour encadrer les transactions entre entreprises et consommateurs finaux (B2C). Son déploiement est en cours, conformément à la stratégie définie par le décret ministériel n° 38 de l'année 2024, avec pour objectif une couverture complète d'ici décembre 2025.

Le succès de l'Administration fiscale dans la mise en



œuvre des systèmes de facturation électronique et de reçu électronique se reflète dans l'achèvement du déploiement de la facturation électronique auprès de tous les contribuables. À ce jour, le système a enregistré plus de 1,16 milliard de documents soumis.

Concernant le système de reçu électronique, actuellement en déploiement, plus de 590 millions de reçus électroniques ont été enregistrés depuis sa mise en œuvre jusqu'à présent.

Ces initiatives contribuent à intégrer l'économie informelle dans l'économie formelle, à mieux recenser la communauté fiscale, et à garantir une justice fiscale tout en maximisant les revenus de l'État.

En outre, ces systèmes ont permis de générer une vaste base de données numériques concernant toutes les transactions au sein de la communauté fiscale. Cela a renforcé la capacité de l'Administration fiscale à analyser les données, identifier les tendances économiques, évaluer les risques fiscaux des contribuables, réduire les pertes fiscales et augmenter les recettes fiscales.

3. Le Système d'Unification des Normes de calcul des Impôts sur les Salaires et Traitements

Ce système, une première au niveau gouvernemental, permet de calculer les impôts sur les salaires et traitements conformément aux règles et lois en vigueur, sous la supervision de l'Administration fiscale égyptienne et du ministère des Finances.

L'objectif principal de ce système est de simplifier et unifier les procédures de calcul des impôts sur les salaires, tout en renforçant la conformité fiscale. Il offre également aux employés de tous les secteurs publics et privés un accès sécurisé aux détails de leurs salaires, y compris les déductions gouvernementales (impôts, cotisations sociales, assurance santé complète, etc.). Une plateforme dédiée permet aux employés de créer des comptes personnels où ils peuvent demander des bulletins de salaire de manière entièrement sécurisée et cryptée, assurant ainsi un haut niveau de contrôle et de vérification des données.

Ce système favorise également la transparence entre les différentes parties (employés, employeurs, Administration fiscale égyptienne, sécurité sociale, assurance santé complète) en unifiant les sources de données dans une seule plateforme.

Il applique des règles et des normes uniformes pour le calcul des impôts, des cotisations sociales et des assurances, tout en respectant les standards les plus élevés en matière de protection et de sécurité des données, grâce au chiffrement des bases de données.

Troisièmement : Les Impacts de la Gouvernance et de la Transformation Numérique au sein de l'Administration Fiscale égyptienne

La gouvernance et la transformation numérique jouent un rôle crucial dans la réalisation des réformes fondamentales attendues du système fiscal, ce qui s'articule autour des axes suivants :

Premier axe : L'élargissement de l'assiette fiscale en consolidant la Justice sociale

L'Administration fiscale égyptienne a adopté une stratégie d'expansion horizontale visant à augmenter l'assiette fiscale et à intégrer l'économie informelle, tout en évitant d'accroître la



L'objectif principal de ce système est de simplifier et unifier les procédures de calcul des impôts sur les salaires, tout en renforçant la conformité fiscale. Il offre également aux employés de tous les secteurs publics et privés un accès sécurisé aux détails de leurs salaires, y compris les déductions gouvernementales

charge fiscale pesant sur les contribuables. Cette stratégie vise à obliger les acteurs défaillants à s'acquitter de leurs obligations fiscales, conformément au principe de justice fiscale. La prolifération des activités de l'économie informelle a des répercussions extrêmement négatives sur la réalisation des principes de justice fiscale et de transparence. D'où l'importance de la transformation numérique et de l'interconnexion des données avec d'autres institutions génératrices de revenus, telles que l'impôt foncier, les douanes, le cadastre et les assurances sociales, entre autres. Ces initiatives garantissent une meilleure identification et intégration de l'économie informelle, ce qui permet de doubler les recettes fiscales, tout en améliorant l'efficacité des travaux d'examen et de recensement.

Deuxième axe : Impact direct de la Gouvernance Fiscale sur l'Instauration des Principes d'Intégrité, de Transparence, de Responsabilité, de Participation publique, d'Égalité et de Justice

La gouvernance fiscale contribue à renforcer la conviction des contribuables quant à l'équité et à la transparence des systèmes fiscaux. Cela incite à un paiement volontaire des impôts et favorise la confiance entre les contribuables et l'administration fiscale. Grâce à des procédures simplifiées, les contribuables peuvent soumettre leurs déclarations fiscales et payer leurs impôts via le site de l'Administration fiscale, en utilisant les applications et moyens de paiement électronique approuvés.

La transformation numérique joue un rôle essentiel en simplifiant les démarches, notamment celles liées à la soumission des déclarations fiscales. Les informations disponibles à travers les systèmes électroniques encouragent les contribuables à remplir volontairement leurs obligations et à payer les impôts dus.

En outre, la mise à disposition d'applications permettant aux contribuables d'envoyer leurs demandes, suggestions et réclamations de manière simple et rapide, tout en réalisant des évaluations et des sondages pour mesurer leur satisfaction vis-à-vis des services fiscaux, renforce la participation citoyenne dans le domaine fiscal.

La numérisation contribue également à sensibiliser davantage les citoyens et à les inciter à participer activement. Cela favorise un sentiment d'appartenance et de responsabilité, tout en stimulant leur implication dans la construction de la Patrie et la réalisation d'un développement durable.

Troisième axe : Renforcement de la Gouvernance, de la Transformation numérique, de l'Utilisation de la Technologie et de l'Informatique et de la Participation active des citoyens dans le Domaine Fiscal (Approche de Sensibilisation et de Participation)

Dans le cadre des systèmes fiscaux avancés, où les informations fournies par les citoyens concernant les infractions fiscales jouent un rôle clé dans la perception des impôts dus à l'État, l'Administration fiscale a jugé nécessaire de mettre en place des canaux de signalement des violations fiscales.



Dans ce contexte, et afin de créer une nouvelle culture fiscale, l'Administration fiscale a décidé de mettre en place un système incitatif encourageant les citoyens à demander des factures fiscales. L'objectif est d'optimiser et de maximiser la perception de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en offrant des incitations matérielles et en nature qui motivent les citoyens à exiger des reçus ou des factures auprès des commerces et des magasins. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à intégrer l'économie informelle dans le système formel.

Quatrième axe : Lutte contre l'Évasion et l'Évitement Fiscaux et Echange d'Informations

Il ne fait aucun doute que l'évasion et l'évitement fiscaux sont un phénomène mondial qui ne se limite pas aux seuls pays en développement. Ces pratiques nécessitent une coopération accrue entre les administrations fiscales internationales pour y faire face efficacement.



L'Administration fiscale égyptienne a adopté une stratégie d'expansion horizontale visant à augmenter l'assiette fiscale et à intégrer l'économie informelle, tout en évitant d'accroître la charge fiscale pesant sur les contribuables. Cette stratégie vise à obliger les acteurs défaillants à s'acquitter de leurs obligations fiscales, conformément au principe de justice fiscale.

Par ailleurs, la justice et la gouvernance fiscales reposent en grande partie sur la lutte contre l'évasion fiscale, en raison de ses effets néfastes sur l'économie et le gouvernement.

Pour répondre efficacement à ce défi, une réforme complète de l'Administration fiscale est indispensable. Dans ce contexte, le système fiscal égyptien dispose d'un cadre législatif solide permettant de lutter efficacement contre

l'évasion et l'évitement fiscaux. L'Administration fiscale s'est appuyée sur des systèmes numérisés qui facilitent l'identification et la détection des cas d'évasion, lui permettant ainsi de prendre les mesures nécessaires pour protéger les droits du Trésor public.

Cinquième axe : La Numérisation pour une Utilisation optimale des Ressources Humaines

Les systèmes numérisés, avec les facilités qu'ils apportent dans les procédures fiscales, la réduction du temps nécessaire à leur exécution, ainsi que leur capacité à identifier les dossiers importants et à haut risque nécessitant un examen approfondi, permettent de concentrer les efforts sur les priorités. Cela évite ainsi de perdre du temps, tout en contribuant à améliorer l'efficacité des ressources humaines et à optimiser leur utilisation.

Il apparaît donc clairement que la transformation numérique de l'Administration fiscale égyptienne constitue une étape cruciale pour moderniser le système fiscal, tout en garantissant justice et égalité entre les citoyens. En exploitant la technologie pour développer l'infrastructure fiscale, de nombreuses avancées ont été réalisées, notamment l'amélioration de l'environnement des affaires, l'élargissement de la base fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale.

De plus, cette transformation numérique offre une opportunité significative de sensibiliser et d'inciter les citoyens à respecter leurs obligations fiscales, ce qui contribue à augmenter les recettes fiscales et renforce la capacité de l'État à fournir de meilleurs services aux citoyens à l'avenir. Ces efforts devraient également favoriser la transparence, stimuler une croissance économique durable et, par conséquent, améliorer la qualité de vie des citoyens égyptiens.